

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 14

Rubrik: Concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relevés des anciennes maisons de la ville ont été poursuivis en 1912. En l'absence de toute organisation cantonale pour la protection des monuments historiques, le service municipal étend son activité sur la banlieue et la campagne genevoises, où les transformations sont presque aussi rapides que dans les quartiers urbains. En plus des photographies et des dessins qui ont été exécutés jusqu'ici, le service fera prendre à l'avenir des moulages des motifs de sculpture les plus intéressants (mascarons, consoles, clefs de voûtes, etc.). Ainsi l'on constituera avec le temps un petit musée de sculpture locale.

Genève. Hôtel de ville.

En procédant à des réparations au deuxième étage de l'hôtel de ville, on a trouvé dans une salle, contiguë à l'ancienne tour Baudet, des restes de décoration murale qui paraissent dater du XVIII^e siècle.

Habsbourg. Château.

Le château de Habsbourg, dans le canton d'Argovie, va subir une restauration très complète. Cette entreprise sera exécutée d'après les plans de MM. Keller, Landmann, et Albertini, architecte à Aarau. Les frais seront supportés en grande partie par les six sociétés de tir qui organisent chaque année le « tir de Habsbourg ». On recueillera en outre au moyen d'une collecte les sommes nécessaires pour placer dans la salle des chevaliers six tableaux rappelant la participation des sociétés de tir à la restauration. Les projets ont déjà été commandés au peintre héraldiste bernois Linck.

Lausanne. La construction en 1912.

Durant l'année dernière, la construction s'est passablement ralentie à Lausanne. Parmi les 267 autorisations de construire délivrées en 1912, les plus importantes sont les suivantes: Achèvement de la rue Pichard, au delà du Grand-Pont, commencement des travaux du Lausanne-Palace, le colossal hôtel du Grand Chêne, et des nouvelles maisons reconstruites au nord de la place Saint-François. On parle aussi d'un nouveau projet qui modifiera considérablement l'aspect des quartiers du centre de Lausanne. Il s'agit du bâtiment dit de « l'ancienne poste », grosse construction qui se trouve à l'entrée du Grand-Pont en venant de la place Saint-François. Cet édifice qui avait été agrandi par la ville en 1863 fut loué de 1864 à 1901 à la Confédération qui y installa les services de la poste, du télégraphe et du téléphone. Après la construction de la nouvelle poste, les anciens locaux furent transformés et loués à des commerçants. La municipalité demande au conseil communal l'autorisation de vendre le bâtiment à un entrepreneur lausannois qui est disposé à l'acheter au prix de 1,200,000 francs.

Lausanne. Chapelle de Tell.

On est en train de construire à Montbenon, au milieu de la verdure, vis-à-vis de la grotte, la chapelle, pour laquelle Osiris Iflla avait fait un legs de 50,000 francs.

Lucerne. Bâtiment d'administration.

On va prochainement ouvrir un concours pour obtenir des projets de plan de l'aile orientale du bâtiment d'administration communal. Une somme de 20,000 francs a été affectée aux prix. La construction doit commencer l'année prochaine. Une proposition tendant à limiter le concours aux seuls architectes lucernois a été repoussée par le conseil communal. Le concours sera donc ouvert à tous les architectes suisses.

Lucerne. Heimatschutz et Maison Bosshard.

La nouvelle loi lucernoise sur les constructions, ainsi que les dispositions de la loi d'introduction du Code civil relatives aux restrictions du droit de bâtir, donnent aux autorités les moyens de conserver la maison Bosshard. Le Conseil d'Etat a le droit de prendre des arrêtés en vue de conserver des monuments historiques; l'Etat et les communes ont le droit de protéger ces monuments par voie

d'expropriation. Cette procédure est évidemment très coûteuse et rencontre de grandes difficultés. Il est bien préférable d'entreprendre, si possible, des tractations à l'amiable. En tout cas, si la ville est disposée à conserver la maison, elle peut le faire.

Neuchâtel. Chalet du jardin anglais.

Le conseil communal a voté un crédit de 148,000 francs pour la reconstruction du chalet du jardin anglais.

Winterthur. Musée et Bibliothèque.

Il s'est formé à Winterthur un comité d'initiative, composé de représentants de toutes les catégories sociales, dans le but de recueillir par des collectes, la somme nécessaire pour exécuter le projet monumental, conçu par les architectes Rittmeyer et Furrer, réunissant dans un même édifice le musée et la bibliothèque. Pour des raisons d'économie, les façades principales seront exécutées en pierre artificielle. Comme le musée prendra place à côté de l'hôtel de ville construit par Semper, un grand nombre d'habitants de Winterthur ont été très affectés par cette décision et ils cherchent à accroître les ressources disponibles de façon à ne pas avoir besoin de recourir à la commune, déjà surchargée de dépenses. Le mécène de Winterthur, le Dr Th. Reinhart, a déjà, par une donation importante, donné un exemple qu'il n'est pas possible à chacun de suivre. Toutefois les offrandes les plus minimes seront acceptées avec reconnaissance, car l'entreprise projetée mérite d'éveiller l'intérêt de tous, même de ceux qui sont étrangers à la localité. Les artistes de Winterthur ont fourni leur contribution en donnant au Musée des tableaux de valeur. Ces tableaux, ainsi que des poteries et des reproductions de chefs-d'œuvre des grands maîtres, serviront à alimenter une loterie à laquelle prendront part tous les donateurs qui auront versé une souscription de 5 francs au moins.

Zurich. Restauration de Saint-Pierre.

L'assemblée paroissiale de Saint-Pierre a pris à l'unanimité la décision suivante: Les travaux prévus à l'extérieur et à l'intérieur de l'église, s'élevant selon devis à 275,000 francs, doivent être commencés incessamment. Les travaux intérieurs concernent principalement le chauffage et l'aération, l'orgue, les bancs de la galerie, l'éclairage électrique, l'installation de W. C., l'application de l'électricité à la sonnerie des cloches. La direction des travaux a été confiée à M. Ed. Hess, architecte à Zurich.

Zurich. Restauration de l'Hôtel de ville.

Au cours de la restauration de la façade orientale de l'Hôtel de ville, on a trouvé dans une pierre d'angle, à 80 cm. au-dessus du trottoir, une boîte en plomb qui a été ouverte en présence du Conseil d'Etat. Elle renfermait 3 plaques de laiton de 40 cm de long, 26 cm de large et 1 1/2 mm d'épaisseur, séparées par des feuilles de parchemin. Sur l'une sont gravées les principales dates de construction jusqu'à 1695, année où fut placée la boîte. Sur la seconde on lit les noms des conseillers, bourgmestres et chefs de corporation en fonctions en 1695; sur la troisième on voit des inscriptions latines qui n'ont pu encore être déchiffrées. Ces plaques vont être complètement nettoyées; ensuite elles seront reproduites par la photographie.

CONCOURS

Berne. Monument Widmann.

Un concours avait été ouvert entre les membres de la Société bernoise de la Société suisse des ingénieurs et architectes, de la Fédération des architectes suisses et de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, en vue d'élever à la mémoire de l'écrivain Widmann une fontaine monumentale. Le jury, composé de MM. Daxelhofer à Berne, Pfister à Zurich, H. Bernoulli à Bâle, Laverrière à Lausanne, Bühlmann, sculpteur à Weinfelden, et Burckhardt à Bâle avait à sa disposition une somme de 18,000 francs qu'il a répartie de la façon suivante:

- 1^{er} prix: MM. Alfred Lanzrein et Max Lutz, architectes à Thoun.
 II^e » M. Ingold, architecte à Berne.
 III^e » M. Robert Greuter, directeur de l'école des arts et métiers à Berne.
 IV^e » MM. Lutstorf et Mathys, architectes à Berne.

Les seize projets soumis au jury ont été exposés jusqu'au 21 août.

Conformément aux prescriptions du programme, le projet qui a obtenu le premier prix sera mis à exécution avec la seule modification que le buste prévu dans ce projet sera remplacé par une figure allégorique.

La fontaine monumentale sera érigée sur l'issue sud de la promenade du Hirschengraben.

Berne. Exposition nationale de 1914. Concours pour souvenirs de voyages.

Le jury chargé d'examiner les objets destinés au bazar de souvenirs de l'Exposition nationale a été renforcé de deux membres: MM. R. Mûnger, peintre, et Paul Wyss, dessinateur au musée industriel, tous deux à Berne.

Bienne. Succursale de la Banque cantonale.

La Banque cantonale avait ouvert, parmi les architectes bernois, un concours en vue d'obtenir des plans d'un nouveau bâtiment à élever sur la place Centrale de Bienne. Le jury était composé de MM. Joos, président, à Berne, Fäsch à Bâle et Risch à Coire, architectes, auxquels étaient adjoints, avec voix consultative, MM. Mauderli, directeur de banque à Berne, Peter, gérant à Bienne, et Kônitzer, directeur des finances à Bienne. 61 projets étaient arrivés à destination en temps voulu.

Le jury n'a pu décerner de premier prix, car aucun projet ne comportait de solution satisfaisante en ce qui concerne les guichets et l'éclairage de jour. La somme de fr. 7000 a été répartie en quatre prix comme suit:

2^e prix, fr. 2200. Devise: Laube-Pavian (variante). Joss & Klausner, architectes à Berne.

3^e prix, fr. 2000. Devise: Mammon. H. Hindermann, Gottfr. Schneider, architectes à Berne.

4^e prix, fr. 1600. Devise: Kies. Vifian & v. Moos, architectes à Interlaken.

5^e prix, fr. 1200. «Frei gelegt». Bracher, Widmer & Daxelhofer, architectes à Berne.

Postérieurement à la décision du jury, MM. Joss & Klausner ont été chargés de l'exécution des travaux.

Lucerne. Bâtiment des assurances fédérales.

On sait que le siège de l'administration des assurances fédérales a été fixé à Lucerne. Après de longues discussions, le conseil communal a accepté la proposition de la municipalité tendant à offrir au conseil d'administration des assurances pour le prix de 300,000 francs le terrain occupé naguère par l'usine à gaz, à proximité de la gare et de la poste.

Le programme du concours qui avait été proposé par le conseil d'administration a été vivement discuté par les architectes suisses. Le conseil avait en effet l'intention d'ouvrir un concours restreint pour lequel il faisait appel à dix architectes. De nombreuses protestations s'élevèrent contre cette manière de procéder et de divers côtés parvint la demande de transformer le concours restreint en concours général, ouvert à tous les architectes suisses. La Fédération des architectes suisses (B. S. A.), réunie en assemblée générale extraordinaire, prit nettement position à cet égard et demanda également le concours général, tout en admettant que les architectes spécialement invités par le conseil reçoivent l'indemnité qui avait été prévue au début. Cette solution qui a d'ailleurs été admise en définitive par le conseil, dans le cas particulier, nous paraît digne de créer un précédent. Il est juste en effet que lorsqu'il s'agit de constructions importantes, on donne à chaque architecte la faculté de prendre part au concours, car c'est de cette

façon seulement que de jeunes talents peuvent se faire connaître et peuvent trouver l'occasion de s'exprimer dans une œuvre d'une certaine envergure; d'autre part il est parfaitement admissible qu'un particulier ou une administration invite spécialement un certain nombre d'architectes dont la réputation est établie et leur accorde d'emblée une modeste indemnité, destinée à couvrir les frais d'étude.

Lugano. Bâtiment des douanes.

Le jury chargé d'examiner les projets envoyés au concours a rendu le verdict suivant:

- 1^{er} prix, fr. 3500: M. Silvio Soldati, prof. à Lugano.
 2^e » » 3000: » Paolo Somazzi, arch. à Lugano.
 3^e » » 1000: » Adolfo Brunel, arch. à Lugano.

St-Fiden.

La commission des constructions de la paroisse catholique de St-Fiden avait invité naguère 8 architectes à prendre part au concours pour l'érection d'une église à Neudorf-St-Fiden. Parmi les sept projets qui avaient été envoyés, le jury en a primé quatre.

- 1^{er} prix: J. Schleier, architecte à St-Gall.
 2^e » Rimli, architecte à Frauenfeld.
 3^e » A. Gaudy, architecte à Rorschach.
 4^e » Pileghard & Häfeli, architectes à St-Gall et Zurich.

BIBLIOGRAPHIE

E. Hébrard et V. Zeiller. *Spalato. Le palais de Dioclétien*. Relevés, restauration et texte. Paris. Masson 1912. In-fol. VIII, 224 p. av. 17 pl. et 236 gravures dans le texte. Le palais de Dioclétien à Spalato est plutôt une forteresse qu'une habitation de plaisance; le style en est plutôt oriental que romain. Ces deux vérités ont été établies dans le beau livre que nous avons sous les yeux, avec un luxe de détail et d'images qui en fait une contribution de tout premier ordre, tant à l'histoire de l'architecture et de l'art qu'à celle des influences orientales sur le monde romain. On sait qu'Adam, au XVIII^e siècle, avait tenté une restauration du palais, que Georges Niemann en a relevé, de nos jours, l'état actuel; M. Hébrard a étudié, avec le soin le plus minutieux, l'état des ruines et a mis en lumière, avec le goût d'un artiste doublé du savoir d'un archéologue, les résultats qu'on peut en tirer pour une restitution infiniment moins arbitraire et d'une élégance moins conventionnelle que celle d'Adam. La part de collaboration de M. Zeiller n'est pas moins digne d'éloges; le commentaire qu'il a fourni à la partie architecturale du livre témoigne d'un sens historique averti et d'un sens artistique très exercé. M. Jéquier a fourni un appendice sur les monuments égyptiens de Spalato. N'oublions pas non plus l'élégante et substantielle préface de M. Charles Diehl et rendons hommage à l'exécution des gravures et des planches qui ne pourrait guère être meilleure.

R.

Dictionnaire historique du canton de Vaud. F. Rouge, éditeur à Lausanne.

Le cinquième fascicule du dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud, publié sous les auspices de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, sous la direction de M. Eugène Mottaz, professeur, vient d'être mis en vente.

La publication, dont le succès s'affirme, se poursuit avec des qualités de sérieux et de précision qui en font une œuvre nationale et patriotique digne d'être soutenue.

Cette livraison (96 pages), va de Châtelard à Communes: Le Châtelard, Châtillens, La Chaux, Chavannes, Chavornay, les chemins de fer vaudois, Le Chenit, Chésalles, Chéseaux, Chevilly, Chevroix, Chexbres, Chillon, Les Clées, Colombier, Combremont-le-Grand, les comités révolutionnaires, Com-mugny.

La publication comprendra un maximum de 18 fascicules de 96 pages chacun, paraissant par intervalles de trois à quatre mois. Si le nombre des fascicules dépassait dix-huit, les souscripteurs recevront gracieusement les autres.